



ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU BOCAGER AUTOUR DE LA LGV BPL

Mai 2020

Du fait des travaux d'aménagement, le parcellaire agricole des territoires traversés par la LGV BPL a été modifié, et des opérations d'arrachage et de plantation de haies ont été réalisées.

L'étude de l'évolution du bocage dans les zones d'aménagement foncier de la LGV BPL lancée fin 2016 et confiée à l'INRA de Rennes a été finalisée en 2018.

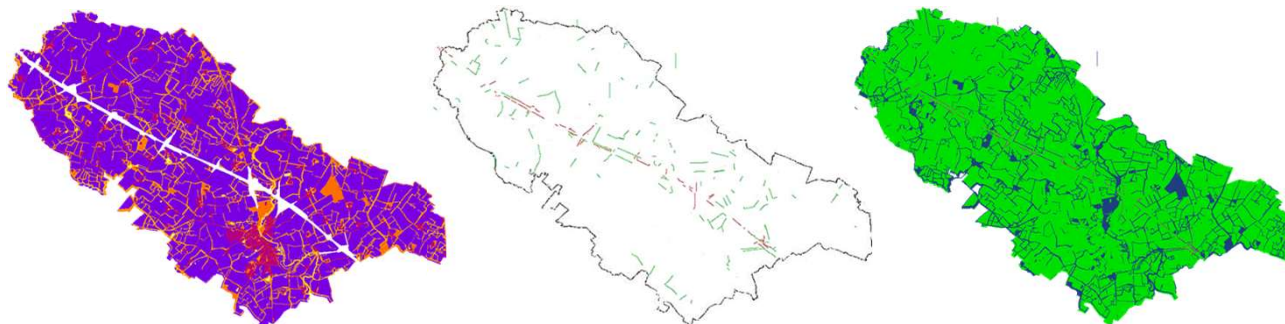
L'objectif de cette étude était de **quantifier l'évolution du réseau bocager** (en linéaire et en structure) avant puis après la mise en service de la LGV BPL, et d'observer ainsi l'effet des opérations d'aménagement foncier.

Les connaissances sur le bocage mobilisées ont été :

- Les connaissances issues de 20 ans de recherche sur la zone atelier Armorique (site de recherche à long terme labellisé par le CNRS et soutenu par l'INRA avec un environnement proche de celui de la LGV BPL),
- Deux composantes complémentaires agissant sur la faune et la flore vivant dans les haies :
 - **La continuité du réseau de haies**, importante pour la circulation de nombreuses espèces qui ont de faibles capacités de déplacement et ne peuvent donc traverser une voie ferrée,
 - **Le grain du réseau bocager**, permettant de mesurer l'influence des éléments boisés sur leur environnement en prenant en compte non seulement la densité de haies, mais aussi la géométrie des parcelles.

La modélisation puis l'analyse de l'évolution du réseau bocager ont été réalisées à partir de différentes cartes disponibles :

- Les cartes représentant l'état initial du réseau de haies avant la création de la ligne,
- Les cartes de plantation de haies le long de la LGV BPL et dans les zones d'aménagement foncier,
- Les cartes représentant le réseau de haies au moment de l'étude.



*Cartes disponibles d'un site en Mayenne (de gauche à droite : réseau initial de haies, haies plantées le long de la LGV (en rouge) et dans le périmètre d'aménagement foncier (en vert), et réseau de haies au moment de l'étude)
(présentation du Colloque de l'Observatoire Environnemental du 27/09/2019)*

Les données recueillies ont permis d'évaluer la qualité du bocage à différentes phases d'aménagement du territoire :

- Lors de l'état initial avant l'aménagement foncier,
- Après l'aménagement foncier,
- Après l'aménagement foncier et les plantations du département,
- Après l'aménagement foncier, les plantations du département et les plantations effectuées dans le cadre de la compensation et sur l'emprise de la LGV BPL. Cette phase constitue l'état final projeté après la mise en service de la ligne, lorsque les haies auront développé leur potentiel écologique en tant qu'habitat pour la faune et la flore.

Avant aménagement foncier
(Initial)
Etat initial



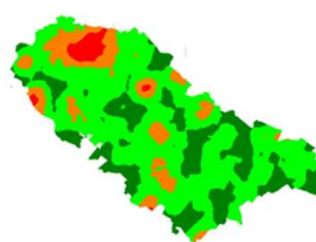
Après aménagement foncier
(fin A)



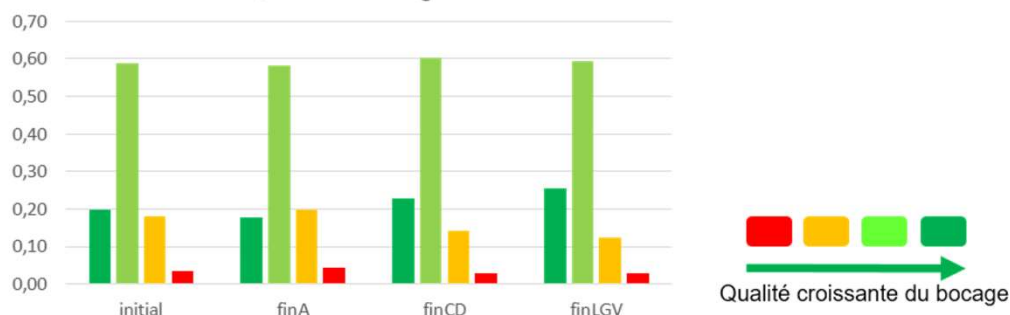
Avec les plantations du conseil départemental
(fin CD)



Avec les plantations liées à la LGV
(fin LGV)
Etat final **POTENTIEL**



Qualité du bocage



Evolution de la qualité du réseau bocager d'un site en Mayenne traversé par la LGV
(présentation du Colloque de l'Observatoire Environnemental du 27/09/2019)

L'effort de plantation fourni pour compenser la destruction du bocage liée au projet devrait permettre, grâce à une augmentation de la densité de plantations, de maintenir la présence des espèces inféodées au milieu bocager et leurs déplacements à travers le territoire.

La reconduction de l'étude est envisagée en 2021, et permettra de comparer l'état projeté avec l'évolution réelle du paysage et des plantations.